

# HAD au SAU : Fonctionnement

Les patients pouvant bénéficier d'une prise en charge directe en HAD sont les suivants :

- Prise en charge complexe avec soins techniques
- Soins palliatifs / Fin de vie
- Pansements complexes
- Antibiothérapie intraveineuse

Ces soins sont disponibles pour le domicile bien sûr, mais aussi au sein des EHPAD.

Contact / Horaires

- Localisées dans l'ancien bureau des IGU (juste après l'IAO)
- Mme FALICON : 06.72.00.38.10
- Mme RAYBAUD : 06.63.48.66.42
- Présence 9h00-12h30 et 14h00-17h30 du lundi au vendredi (attention, ces infirmières font les admissions des patients à domicile, donc ne seront pas nécessairement présentes instantanément pour la prise en charge)

L'objectif initial est d'atteindre une admission par jour en HAD, avec une montée en puissance rapide ensuite. Elles fouilleront le TU à la recherche de patients éligibles et viendront parfois vous solliciter, mais n'hésitez pas à les appeler vous pour discuter de vos cas potentiellement compatibles.